

cette évolution est le suédois. Le danois est déjà à l'autre stade, dans lequel le schéma se trouve orienté négativement.

Partout en germanique nous trouvons donc probablement une disposition aux réductions, mais elle agit beaucoup plus lentement qu'en roman, et elle est contrainte de faire des détours.

Le finnois et le lapon ont trois termes comme le latin, le hongrois, comme indiqué *supra*, quatre (au premier stade de cette étape, comme le suédois). Il reste deux termes en vogul, en zyriane et en votiak. L'optimum (zéro) est atteint en ostiak, en tcheremisse et en mordve.

En géorgien, nous avons trois termes comme en latin. Le superlatif est rare et sur son déclin. La même chose vaut pour le svane. Mais les rapports de signification minent le comparatif en l'identifiant avec le positif.

### VIII. [Huitième conférence]

Après avoir terminé la dernière fois la présentation du système de comparaison et de ses mouvements, je vais aujourd'hui parler de deux autres catégories de morphèmes, à savoir le nombre grammatical et le genre grammatical.

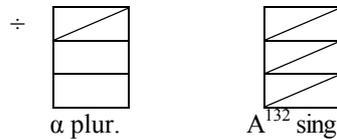
Nous allons commencer par soumettre la signification de *la catégorie du nombre grammatical* à un examen plus approfondi.

Selon la conception commune, la signification de cette catégorie du nombre grammatical est *le nombre*, l'opposition entre un et plusieurs, exprimée respectivement, pour l'unicité, par le singulier, et pour la pluralité, par le pluriel. Il est vrai qu'il existe un grand nombre de langues qui, outre le singulier et le pluriel, ont un ou plusieurs autres nombres grammaticaux : on peut avoir de surcroît un nombre deux ou duel, un nombre trois ou triel, un nombre quatre ou quadriel. Mais en soi cela n'ébranle pas forcément la conception traditionnelle : nous avons donc alors simplement un rapport d'opposition plus compliqué, entre un, deux, trois, quatre et plusieurs.

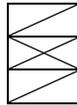
Mais ce serait naturellement une critique juste que de faire valoir à l'encontre de la conception traditionnelle qu'un tel rapport d'opposition mathématique ou logique n'existe pas dans le monde des langues. Si nous proposons à titre d'essai de faire reposer la zone conceptuelle du nombre grammatical sur l'opposition unité-pluralité :

	unité
	0
	pluralité,

et que nous utilisons la théorie du système que j'ai exposée lors de la dernière conférence, nous comprendrons immédiatement que par exemple en danois on puisse dire non seulement *een sten* et *flere stene* <une pierre et plusieurs pierres>, mais aussi *mange sten* <de nombreuses pierre[s]> :



Nous pourrions aussi nous faire à l'idée que ce qu'on appelle le duel n'indique pas toujours précisément le nombre deux ; le duel a des significations différentes et des emplois différents dans les langues qui ont un duel et dans quelques-unes d'entre elles on utilise en réalité le duel simplement pour indiquer un nombre peu élevé ; on a dit que l'on avait dans ce cas non pas un duel, un nombre deux, mais un paucal, un nombre faible ; donc non une indication de nombre claire, exacte, mathématique, mais une signification plus vague, qui conviendrait si d'après notre système on le définissait comme  $\Gamma$  :



avec l'accent mis sur ce qui n'est ni une unité nette ni une pluralité nette.

Il n'y a donc *jusque-là* rien qui s'oppose à ce que nous admettions que la signification du nombre grammatical est le nombre. Cependant, on peut citer de nombreux exemples qui montrent que l'on ne peut pas en rester à ce concept de « nombre », à l'opposition entre unité et pluralité considérée comme essentielle ou fondamentale dans la signification du nombre<sup>133</sup>. Il est déjà difficile de rendre pleinement compte de l'opposition danoise entre *rigdom* <richesse> et *rigdomme* <richesses>. La démonstration du fait que lorsque nous disons *rigdomme*, nous avons une pluralité marquée demande un peu de sophistication. Nous disons apparemment *mange sten* <de nombreuses pierre[s]> parce que nous ne mettons pas plus l'accent sur la pluralité, parce que la pluralité comme telle n'est pas évidente ; quand je vois un tas de pierres, c'est une pluralité, mais je n'insiste pas sur ce fait. Si la pluralité est évidente et que nous voulons insister sur celle-ci,

<sup>132</sup> [Le manuscrit a ici β.] N.D.É.D.

<sup>133</sup> Cf. Otto Jespersen : *vi er ikke* <nous ne sommes pas> = « flere jeg'er » <plusieurs je>, mais = « jeg og saa nogle andre » <je et aussi quelques autres>. N.D.É.D.

nous avons la forme de pluriel *stene* à notre disposition : nous ne l'utilisons que lorsqu'il est important de mettre en relief la pluralité : *adelstene* <des pierres précieuses>, *runestene* <des pierres runiques>. Mais si cela est vrai, alors il est remarquable que l'on puisse utiliser la forme du pluriel *rigdomme* ; dans de nombreux cas d'utilisation de cette forme, il n'est pas totalement clair qu'il existe une pluralité d'un type plus marqué que quand nous disons *rigdom*.

En latin on ne peut dire que *divitiae*, au pluriel, même là où nous disons *rigdom*. Nous avons là ce qu'on appelle un pluriel tantum, un mot qui n'existe qu'au pluriel. Et précisément ces pluralia tantum causent souvent de graves difficultés à ceux qui veulent concevoir le nombre grammatical comme signifiant le nombre. Il est étrange que l'on dise *briller* <lunettes> et *buxer* <pantalon>, que l'on mette ici si fortement l'accent sur la pluralité, quand il s'agit bien plutôt ici d'un objet unique. Et il est étrange que « un mariage » soit pluriel en latin : *nuptiae*, ou en français, *les noces*, ou que « l'obscurité » soit toujours pluriel en latin, *tenebrae*. Pourquoi Athènes se dit-il *Athenae*, au pluriel ? Pourquoi « un camp » se dit-il *castra*, au pluriel ? On peut aisément répondre que ces objets sont à la fois pluralités et unités, qu'Athènes en effet dénomme les personnes qui habitent cette ville, qu'un camp se compose de nombreuses tentes, et ainsi de suite ; mais néanmoins on ne peut éluder le fait que dans ces cas il s'agit avant tout d'unités, et si l'opposition entre singulier et pluriel était une opposition mathématique entre unité et pluralité, alors ces exemples n'admettraient aucune explication exhaustive. J'ajoute cependant immédiatement que l'explication, en définitive, réside dans le système des langues particulières. Celles-ci se comportent différemment à cet égard. Mais nous trouvons dans presque toutes les langues des exemples pour lesquels l'idée de nombre est insuffisante, par exemple sanscr. *dārāḥ* masculin pluriel « une épouse ».

Cela ne veut cependant pas dire que cette idée est fondamentalement fautive. Cela veut simplement dire qu'elle est un peu précipitée, un peu irréfléchie. On s'en est tenu à ce qui dans les cas concrets et caractérisés semble évident (*en stol, to stole* <une chaise, deux chaises>), et on a éludé les cas plus abstraits et plus difficiles. Mais ce sont précisément les cas plus abstraits et plus difficiles qu'il importe avant tout d'expliquer. C'est un principe général. Si on a trouvé d'abord une explication qui prenne en compte les cas difficiles, on trouvera par la même occasion une explication pour tous les autres. En ce qui concerne ce domaine comme de nombreux autres (je pense par exemple à la conception du temps grammatical comme signifiant le temps), les définitions de la grammaire traditionnelle sont trop concrètes pour prendre en compte tous les cas ; elles sont trop autoritaires, trop matérialistes. On détermine arbitrairement une signification fondamentale postulée, dans ce cas « nombre », et pour

éluder les difficultés on opère avec le concept hasardeux de « signification figurée » d'une manière arbitraire et désordonnée.

Mais l'objectif doit être, pour chaque catégorie particulière, de trouver une, et une seule, signification fondamentale à partir de laquelle on puisse expliquer l'ensemble des cas, les plus concrets comme les plus abstraits. Il est naturellement sans importance que les sujets parlants soient ou non conscients de cette signification fondamentale. Les sujets parlants normaux ne sont en général conscients de rien – touchant aux catégories linguistiques, et ceux qui sont conscients de quelque chose doivent inspirer la plus grande méfiance : en règle générale, ils ont en effet des opinions toutes prêtes, apprises à l'école, ou reposant sur une philosophie populaire très superficielle. En outre, les sujets parlants ont très souvent chacun leur propre opinion. La linguistique doit admettre une fois pour toutes que la science de la signification ne peut être édifiée sur ce qu'on appelle le sentiment linguistique. La signification, dans son acception scientifique, est une unité objective qui n'a rien à faire avec la psychologie.

La signification fondamentale que nous trouvons de cette manière sera nécessairement plus abstraite que celle de la grammaire traditionnelle. Mais dans de nombreux cas, et c'est également le cas ici, elle ne s'opposera pas directement à la définition traditionnelle, mais simplement la corrigera et la précisera en la rendant plus abstraite et plus subtile, on pourrait aussi dire : en la sublimant.

On peut ici prendre deux chemins qui se révéleront tous deux corrects, dont l'un est praticable dans quelques systèmes linguistiques et l'autre dans les autres. Les deux chemins sont d'ailleurs mutuellement apparentés.

Le premier chemin est celui où l'on admet que l'opposition conceptuelle sur laquelle est construite la catégorie du nombre grammatical est une opposition entre : d'un côté la quantité, l'abondance, l'extension<sup>134</sup>, conception *massive*, de l'autre le contraire de la quantité : la négation de l'abondance, de l'extension, conception *ponctuelle*. D'un côté on a ce qui emplit<sup>135</sup>, s'étend, que ce soit dans l'espace, dans le temps, ou simplement en un sens purement logique, conceptuel, de l'autre ce qui est seulement comme un point dans l'espace, dans le temps, ou dans le monde conceptuel. Je vais encore aller un peu plus loin dans l'abstraction : le ponctuel est le *délimité*, et donc ce qui, d'un point de vue logique, est défini positivement ; le massif est ce qui, en principe, est *non délimité*, ce qui

<sup>134</sup> *Udstrækning*, sans rapport avec le concept hjelmslevien d'extensivité. N.D.T.

<sup>135</sup> *Fylder*, correspondant au nom *fylde* que nous avons traduit par « abondance ». N.D.T.

*peut être* non délimité, et donc ce qui d'un point de vue logique est défini négativement.

On pourrait de cette manière expliquer beaucoup de choses. Par *rigdom* est indiquée une certaine délimitation, ou *peut être* indiquée une certaine délimitation (comme on l'a vu, le singulier danois est en effet extensif), mais si on dit *rigdomme*, on met ce faisant en relief le non-délimité en principe, le sans limite, le massif, l'abondance, le quantum, la quantité. L'explication pourrait aussi être utilisée quand « obscurité » se dit *tenebrae* : ici l'obscurité est indiquée comme ce qui est étendu dans l'espace, le non-délimité, le massif, le vaste, l'abondant. Et l'explication *pourrait être* utilisée aussi pour des exemples comme *Athenae* ou *castra*. De même *vi* <nous> : cela *peut être* non délimité ; *jeg* <je> est délimité, ponctuel.

Mais l'explication, on le sait par expérience, ne peut pas être utilisée dans tous les cas. Il existe des langues où l'explication donnée est la bonne, mais, à y regarder de plus près, ces langues sont très rares, et on n'y trouve ni le latin, ni le danois, ni aucune autre langue en Europe. Dans nos langues on trouve des exemples auxquels cette définition ne satisfait pas ; on trouve des emplois de formes du nombre grammatical qui indiquent que la signification fondamentale du nombre grammatical est différente. Nous nous dirigeons ici vers le deuxième des deux chemins que j'ai mentionnés tout à l'heure, un chemin qui est apparenté au premier, mais qui ne lui est pas identique. Et la conséquence en est que même les exemples que je viens de mentionner doivent être rangés dans cet autre chemin.

Des exemples voisins comme *briller* et *buxer* montrent en effet que nous ne pouvons pas parvenir à un résultat en supposant que le pluriel indique le non-délimité, le massif, l'abondant. Cette supposition ne rend pas bien compte de *briller* et de *buxer*. Et cela devient encore pire lorsqu'on jette un œil sur les emplois du pluriel dans les pronoms. Nous sommes alors confrontés à ce qu'on appelle le *pluralis majestatis* : « Vi Christian X <Nous, Christian X> », dit le roi en parlant de lui. Quelle est cette étrange utilisation du pluriel ? On la retrouve avec le *vi* <nous> rédactionnel et avec l'usage de politesse de *I* <vous> et *De* <ils/elles = vous> ; dans ce dernier cas le phénomène se complique de l'utilisation de la troisième personne. « Se rendre soi-même plus massif, se donner à soi-même plus d'extension et d'abondance » pourrait valoir pour le *pluralis majestatis*, mais est inacceptable pour le « vi » rédactionnel : le but n'est probablement pas de se donner plus d'extension et d'abondance ; par plaisanterie, on pourrait dire que le journaliste se rengorgera pour paraître plus qu'il n'est – ce qui est cependant certainement un peu injuste –, mais il est facile de faire des plaisanteries grammaticales ; c'est pourquoi je n'en fais pas. Certes, cet usage <*brug*> n'est pas essentiellement différent

du premier cas : on s'étend, on répand de la brume autour de soi comme pour estomper sa personnalité et partager la responsabilité ; mais on ne peut cependant comprimer cet usage pour le faire rentrer dans ce premier cas, sinon de manière artificielle. La différence est plutôt *individualité – non-individualité* : « Nous Christian X » n'est pas la personne mais l'institution ; le « vi » rédactionnel n'est pas la personne in concreto mais le sujet plus impersonnel qui tient lieu d'auteur à l'œuvre. *I* et *De* à la place de *du* <*tu*> visent de même à estomper la personnalité, à réprimer par discrétion le trop personnel, le trop concret, le trop individuel, et ainsi le trop direct qui est inhérent à un « du ». Le pluriel est ici en concurrence avec la troisième personne ; la personne a naturellement une autre signification fondamentale que le nombre grammatical, mais les deux catégories, la personne et le nombre grammatical, se rejoignent ici dans un emploi spécial commun. Néanmoins l'emploi est typiquement différent pour la personne et pour le nombre grammatical. C'est seulement quand ils se combinent <*kombineres*>, donc quand nous avons la troisième personne du pluriel, « De », que le dessein de politesse se réalise pleinement. À la troisième personne du singulier, « han <il> » ne se borne pas à estomper la personnalité : on tient celle-ci à une distance convenable, et apparaît ainsi un sens additionnel dégradant, presque impoli.

La signification fondamentale dont il s'agit ici pourra être utilisée aussi dans d'autres cas que les pronoms si nous modelons<sup>136</sup> un peu la définition :

	+	discret [quantité] (au sens mathématique : ☺)
	÷	compact (quantité collective : ●)

Dans les exemples mentionnés, on estompe l'individualité, en la rendant discrète, en la dissolvant, en la délivrant de son contenu compact. On la divise, on la dissémine, on la morcèle, on la dissipe, on la dissout comme un morceau de sucre ● se dissout dans l'eau ☺. Je n'ose pas non plus faire ici ce jeu de mots que l'on utilise la forme discrète par souci de discrétion. Cette conception est plus proche, et en général l'opposition entre discret et compact est dans un certain nombre de cas plus proche de la signification du nombre que l'opposition entre massif et ponctuel. Le massif est aussi pleinement une unité que le ponctuel ; en revanche le discret n'est pas une unité comme le compact. Les latin *scalae* « escalier », *castra* « camp » ne signifient pas massivement par opposition à

<sup>136</sup> *Drejer*, littéralement « faire tourner, façonner au tour ». N.D.T.

ponctuellement mais discrètement par opposition à de manière compacte. *Forældre* <parents> n'est pas massif mais discret : c'est un domaine collectif qui se laisse immédiatement résoudre en ses composants : de même *briller, buxer* ; cf. *Athenae, tenebrae*.

Dans la plupart des *pluralia tantum*, la signification discrète est prédominante. Mais c'est elle également qui est derrière *rigdomme*, et dans les emplois mentionnés *vi est* = 1<sup>re</sup> personne discrète. Il n'est pas question d'une pluralité au sens vrai du terme, au sens concret ou naïf, mais d'une unité dont la consistance est discrète et qui se décompose en différentes sections séparées et pourtant liées.

La signification que nous avons trouvée ici est à l'évidence la plus générale, celle qui est dominante à l'intérieur du nombre grammatical. Et c'est celle la seule présente dans nos langues européennes. Elle est en effet efficace pour expliquer la totalité des phénomènes qui répondent au « nombre grammatical » dans ces langues. Mais d'un point de vue universel on doit prendre en compte deux significations, apparentées mais cependant nettement différentes, et qui échoient à la même catégorie, de telle manière que dans la plupart des langues l'une joue un plus grand rôle que l'autre. Dans un tel cas on doit considérer la catégorie comme bidimensionnelle, puisque dans la même zone conceptuelle nous avons deux dimensions :

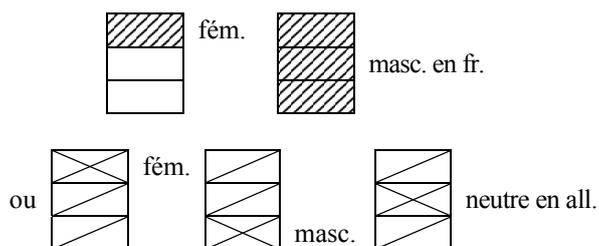
(1 <sup>re</sup> dimension ; dominante dans des conditions normales ; on suppose qu'elle est toujours représentée là où le nombre gram- matical existe)		massif +	ponctuel ÷	(2 <sup>e</sup> dimension ; peut manquer)	
	discret +				
	compact ÷				

L'emploi arithmétique manifeste du nombre grammatical comme nombre est donc un cas spécial de ces significations abstraites, qui n'est pas plus prédominant dans la masse totale des significations que tout autre cas spécial. Le nombre n'est pas *la signification* du nombre grammatical ; le nombre est un *emploi* spécial du nombre grammatical, un emploi parmi plusieurs autres, et qui de conserve avec ces autres emplois se laisse déduire d'une signification fondamentale commune, plus abstraite mais avec laquelle il est vraiment préférable d'opérer lors de la description *exhaustive* d'une langue, et qui de plus doit être considérée comme celle qui se rapproche le plus de la vérité tant que l'on maintient généralement que le langage a un sens <mening>.

Il me paraît judicieux, avant de continuer l'examen du nombre grammatical, de passer d'abord à une définition de la signification du *genre grammatical*.

Ce domaine monstrueusement difficile a éveillé de bonne heure la curiosité des chercheurs ; c'est pourquoi aucune catégorie grammaticale n'a engendré une littérature aussi volumineuse que le genre grammatical. Malheureusement, il faut bien dire qu'après s'être frayé un chemin dans toute cette littérature, on n'est pas beaucoup plus éclairé qu'auparavant. La plupart en effet ou bien ont tranché le nœud au lieu de le dénouer, ou bien terminent l'examen comme ils l'ont commencé, c'est-à-dire par un point d'interrogation.

Le point d'interrogation qui nous met dans l'embarras est le suivant : il semble immédiatement évident qu'il existe un certain rapport entre le genre grammatical<sup>137</sup> et le genre naturel, entre le genre grammatical et le sexe. Les désignations *genre masculin* pour la forme masculine, *genre féminin* pour la forme féminine, et genre ni-ni ou *non-genre* pour la forme neutre viennent de l'Antiquité et, non sans raison, se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la grammaire scolaire. Les dénominations pour les êtres mâles/masculins sont en effet masculines, les dénominations pour les êtres femelles/féminins féminines. Que soit en outre valable la règle selon laquelle les dénominations des personnes sont masculines quand il est fait abstraction de leur sexe (*der Mensch*) ne peut pas nous étonner. C'est précisément ce à quoi nous devons nous attendre d'après la théorie de la construction des catégories :



Il *doit* en être ainsi, quelle que soit la signification fondamentale et cela s'applique aussi quand nous considérons le cas où le genre grammatical exprime clairement le sexe. C'est le féminin qui est l'intensif (>), cf. ci-dessus *equa* ; le masculin qui est l'extensif (<) et qui pour cette raison, même dans les cas où il est question d'êtres sexués, peut être utilisé à la fois spécifiquement pour exprimer les êtres mâles/masculins et subsidiairement pour exprimer les êtres femelles/féminins (la case a) ou les êtres sexués sans égard à leur sexe naturel (la case c) – ainsi *equos* et *der Mensch*.

<sup>137</sup> Ici *den grammatiske køn*.

Il n'y a rien là en somme de singulier ou de troublant. Bien que l'on trouve des pleutres et des majestés aussi bien parmi les êtres masculins que parmi les êtres féminins, *Die Person*, *die Memme*, *die Majestät* s'expliquent également si le féminin est  $\beta$ . Le cas de *die Schildwache*, où il ne peut certainement pas n'être question que d'un homme, est moins favorable.

Mais la véritable difficulté est celle-ci : tous les substantifs du vocabulaire sont divisés en genres grammaticaux, bien qu'en fait tout ce qui existe ne soit pas sexualisé. On doit dès lors établir des règles pratiques spéciales, des règles qui, pour une grande part, entraînent de nouveau des exceptions, et souvent des exceptions à foison. Il n'y a probablement pas de point de grammaire où les règles et leurs exceptions soient une croix aussi épouvantablement lourde à porter pour ceux qui veulent apprendre la langue que dans le domaine de la catégorie du genre grammatical. Nous apprenons dans la grammaire allemande (je fais abstraction des exceptions et m'en tiens aux règles pratiques) que les noms de saisons, de mois et d'autres divisions du temps, les noms de vents et de climats, de montagnes, ainsi que des fleuves en dehors de l'Europe sont masculins, et que les noms de fruits et d'arbres ainsi que des fleuves européens sont féminins, et autres choses de ce genre. Il est clair que si l'on veut se fonder sur la théorie selon laquelle la signification du genre grammatical est le sexe, on bâtit sur du sable. En effet, on doit alors admettre que partout où le genre grammatical est utilisé pour indiquer des objets qui n'ont pas de sexe, il existe une signification métaphorique ; on est ainsi forcé d'admettre que « table » et « chaise » en allemand sont considérés comme des êtres masculins, mais en français comme des êtres féminins. Il n'y a probablement aucun domaine de la grammaire où l'on abuse plus du concept de « signification métaphorique » que celui-ci, où on est conduit, à la Freud<sup>138</sup>, à admettre une monumentale *Sexualisierung des Weltalls*<sup>139</sup>. Cette méthode est très douteuse.

La difficulté est cependant la suivante : si nous nous éloignons du sexe comme signification fondamentale du genre grammatical, il est très difficile de trouver des points d'appui solides. Le sexe ne peut pas être la signification fondamentale du genre grammatical, mais il est l'unique *emploi* relativement *essentiel* du genre grammatical. Si nous considérons les cas où le genre grammatical n'indique pas le sexe, nous sommes confrontés à un apparent chaos, une répartition apparemment parfaitement arbitraire qui semble dépourvue de tout sens <mening> raisonnable.

<sup>138</sup> En français dans le texte. N.D.T.

<sup>139</sup> C'est là, sauf erreur, la seule allusion à Freud de tout le corpus hjelmslevien, alors que Hjelmslev ne cesse de parler de « psychologie ».

Beaucoup ont soutenu que la catégorie du genre grammatical était vide de signification et ne servait qu'à l'accord : *puer bonus / puella bona*. Déjà les anomalistes de l'Antiquité soutenaient que le genre grammatical était dépourvu de tout sens <mening> raisonnable. D'après la grammaire de Port-Royal, le genre grammatical n'offre aucun avantage, mais « beaucoup d'inconvénients<sup>140</sup> », un propos dont beaucoup reconnaîtront la justesse, mais qui d'un point de vue scientifique est aussi vide de contenu que le genre grammatical est prétendu être. Georg v. d. Gabelentz dit : « Das grammatische Geschlecht ist, wo es nicht auf dem natürlichen beruht, ein Luxus<sup>141</sup>. » Il dit ailleurs : « Jene Anschauungen, die dem grammatischen Geschlechte zu Grunde liegen, sind längst unserm Denken und Empfinden fremd geworden, und doch hält die Sprache an den entsprechenden Formen fest, und das deutsche Kind lacht über den Ausländer, der etwa “die Mond” oder “der Bein” sagt. So fest wurzelt noch das nutzlose Gewächs im Boden unseres Sprachgefühls<sup>142</sup> ». Selon Meillet la catégorie du genre grammatical est « inintelligible à l'époque historique, où elle n'est qu'une survivance<sup>143</sup>. »

Les deux derniers auteurs donnent expression à la conception que l'on peut dire la plus en vogue actuellement et qui consiste en une interprétation diachronique : à une certaine époque plus ancienne (préhistorique) le genre grammatical n'était employé qu'avec une signification sexuelle, mais il fut ensuite étendu par analogie à d'autres cas et perdit en même temps son contenu significatif. La catégorie du genre grammatical a donc originellement eu un contenu sémantique, mais *ne l'a plus* ; c'est une relique de quelque chose d'ancien.

On est parvenu, d'une manière qui n'est pas infructueuse, à articuler cette conception avec des investigations sociologiques relatives à la mentalité des peuples primitifs et avec des investigations en histoire des religions et en ethnologie portant sur la religion primitive. Dans la religion primitive, dans l'animisme, où l'on ne distingue pas entre animés et inanimés comme nous le faisons, mais où tout en un certain sens est considéré comme vivant, de manière anthropomorphique ou zoomorphique, où tout est doté d'une force magique et de propriétés et facultés psychiques occultes – dans une telle mentalité primitive, il devait être naturel de revêtir tous les êtres d'un sexe. Pour la mentalité prélogique, il y a un « à la fois-et », là où *nous* posons une alternative. Cette mentalité prélogique est conservée dans le langage, mais de telle sorte que pour le

<sup>140</sup> En français dans le texte. N.D.T.

<sup>141</sup> Voir Gabelentz (1901) : p. 254.

<sup>142</sup> Voir Gabelentz (1901) : p. 360.

<sup>143</sup> En français dans le texte. N.D.T. Voir Meillet (1938) : p. 228.

raisonnement conscient, pour toute réflexion elle apparaît comme non fondée, et en vérité dépourvue de sens <mening>, un luxe que nous traînons avec nous depuis nos ancêtres primitifs, et dont l'unique valeur réelle (et douteuse) ne réside pas dans le contenu sémantique, mais dans l'accord grammatical que la préservation du genre grammatical donne la possibilité d'assurer.

On doit cependant tenter de soutenir à titre d'hypothèse de travail qu'il n'existe pas de catégorie vide de signification. Il est clair que la signification fondamentale que l'on cherche doit être très abstraite et qu'il n'y a pas la moindre nécessité qu'elle existe dans la conscience des sujets parlants<sup>144</sup>.

Dans de tout autres domaines linguistiques nous trouvons une concordance frappante avec la situation existant en indo-européen, comme l'a surtout clairement démontré et mis en lumière Josselin de Jong pour l'algonquin<sup>145</sup>. On trouve dans cette langue une distinction de genre grammatical entre *animés* (correspondant au masculin et au féminin en indo-européen) et *inanimés* (correspondant au neutre), mais sur un point l'algonquin est un peu plus clair que l'indo-européen : *tous* les noms de personnes et d'animaux sans exception sont dans la classe des animés. Comme on sait, ce n'est pas le cas en indo-européen : lat. *mancipium*, *scortum*, gr. τὸ τέκνον « enfant », τὸ κοῦσίον, τὸ γύναιον, allemand *das Mädchen*, *das Fräulein*, dan. *et menneske* <un humain> ; (ce sont des dérivés mais cela veut donc dire qu'avec cette classification on s'occupe de tout autre chose que de savoir si l'objet désigné est animé ou inanimé). D'un autre côté, il y a dans la classe des animés beaucoup de choses qui sont en réalité inanimées, et comme Josselin de Jong le montre par une comparaison détaillée, ce sont essentiellement les mêmes qu'en indo-européen.

De Jong tire une conclusion théorique de grande portée, à savoir que le genre grammatical n'exprime pas une connaissance objective, mais une *appréciation* subjective. (Cela vaut pour tous les autres phénomènes lin-

<sup>144</sup> C'était également l'hypothèse des *Principes de grammaire générale*, qui envisageaient longuement la question de la significativité des catégories grammaticales (voir Hjelmslev, 1928 : p. 163 *sqq.*) : « [...] nous croyons utile de soutenir, jusqu'à nouvel ordre, et à titre d'hypothèse de travail, que *toute catégorie formelle a un contenu significatif*, et non seulement dans la perspective diachronique, mais *synchroniquement*. » (Hjelmslev, 1928 : p. 164). Cette affirmation était de même suivie d'une évocation de ce que Hjelmslev appelle ici l'« interprétation diachronique », dont « [u]n exemple classique est le *genre grammatical* » (Hjelmslev, 1928 : p. 165). Le problème est repris en 1956 dans « Animé et inanimé, personnel et non-personnel », mais en termes de rapport entre forme et substance (voir notamment Hjelmslev, 1971a : p. 221-224 et 228).

<sup>145</sup> J. P. B. Josselin de Jong, *De waarderingsonderscheiding van « levend » en « levenloos » in het Indogermaansche vergeleken met hetzelfde verschijnsel in enkele Algonkin-talen. Ethno-psychologische studie*. Leiden 1913. N.D.É.D.

guistiques : il ne s'agit pas de la réalité mais de conceptions)<sup>146</sup>. C'est pourquoi il est question dans le titre de « De waardeeringsonderscheiding van "levend" en "levenloos" ». Josselin de Jong en arrive, à travers un long développement où il adhère à la conception sociologique et animiste, à établir que comme les Indiens algonquins sont animistes, ils doivent tout considérer au même degré comme animé, de sorte que, pour cette seule raison, la distinction ne peut pas être une distinction entre « animé » et « inanimé », mais plutôt entre une classe supérieure et une classe inférieure. La classe supérieure a une force ou une puissance magique : personnes, animaux, arbres, plantes (mais non les fruits), le sein de la femme et d'autres parties du corps avec des pouvoirs magiques (les organes génitaux), le soleil, la lune, les étoiles, la neige. Cela correspond bien à quelque chose que l'on observe en indo-européen, à savoir que le masculin et le féminin distinguent le nominatif et l'accusatif, alors que le neutre ne le fait pas : la classe supérieure (avec puissance magique) fonctionne comme active-transitive, la classe inférieure (sans puissance magique) comme passive-intransitive. La classe supérieure est donc notamment celle qui peut produire quelque chose, la classe inférieure est notamment ce qui est produit : « enfant », « fruit ». Actif et passif, transitif et intransitif sont des noms un peu malheureux, parce qu'ils sont tirés d'un symptôme grammatical, à savoir le rapport du cas aux genres grammaticaux en question, et font ainsi penser à quelque chose qui ne constitue pas la signification du genre grammatical mais est une conséquence de la signification du genre grammatical. De ce point de vue, il vaut mieux en rester à l'expression « puissance magique » : mais cela a un goût de sociologie et d'histoire des religions, et postule au fond que les Européens d'aujourd'hui sont animistes. Un nom qui serait neutre à ces différents égards est *expansion*. La classe supérieure (celle qu'on appelle animée) désigne donc les objets considérés comme ayant une capacité d'expansion, de déploiement en tout genre, d'activité, d'action, de diffusion, de reproduction, d'influence sur l'environnement. Le contraire serait *concentration*.

<sup>146</sup> Cette notion d'appréciation subjective est importante dans les textes glossématiques. Dans *Sproget [Le langage]*, Hjelmslev envisage la possibilité que la psychologie puisse nous éclairer sur le contenu du langage (voir Hjelmslev, 1966 : p. 157-158 [1973b : p. 116-117]. Il en va de même dans *Omkring sprogteoriens grundlæggelse [Prolégomènes à une théorie du langage]* (voir Hjelmslev, 1943 : p. 70) jusqu'à la deuxième édition anglaise (1961), que suit sur ce point la traduction française (voir Hjelmslev, 1971b : p. 100 [Hjelmslev, 1961 : p. 78, à comparer avec Hjelmslev, 1953 : p. 49]), où il est question d'« anthropologie sociale ». Cette notion était apparue pour la première fois en 1954 dans « La stratification du langage », où Hjelmslev distinguait plusieurs niveaux dans la substance, dont, pour la substance du contenu, le premier est un « niveau d'appréciation sociale » (les deux autres étant les niveaux physique et sociobiologique). Voir Hjelmslev (1971a) : p. 60 *sqq.* Voir également Hjelmslev (1971a) : p. 223, dans « Animé et inanimé, personnel et non personnel », où il est question d'une « appréciation qui *peut* être effectuée par les sujets parlants ».

Telle que l'a établie Josselin de Jong, cette théorie de l'expansion ne semble pas expliquer l'opposition masculin-féminin. Jusqu'ici, on n'a en tout cas jamais voulu lui rendre justice. Et cependant on n'a toujours ici aucune autre explication que celle, très mauvaise et insuffisante, selon laquelle il s'agit de sexe.

Mais on en vient immédiatement à supposer que le principe utilisé ici pour expliquer l'opposition entre genre commun et genre neutre est également utilisable pour expliquer l'opposition entre masculin et féminin. Même la théorie générale du système que nous avons établie ouvre en réalité une telle possibilité. D'après la théorie du système que nous avons établie on doit s'attendre en algonquin, où le schéma a deux termes, à un système du type :



Et c'est également ce que nous constatons effectivement dans cette langue. Nous avons ici dans la répartition des deux genres grammaticaux une clarté inconnue dans les langues européennes : sont définis comme expansifs l'ensemble des êtres vivants et avec eux les concepts substantivaux situés sur le même plan, sans quelque exception que ce soit ; sont définis comme concentrés tous les autres concepts substantivaux, bien que ceux-ci puissent éventuellement être dits en outre expansifs, avoir la possibilité de propriétés expansives : ainsi par exemple le concept « enfant », qui selon les circonstances peut être défini comme +, 0 ou ÷ quant à la catégorie de l'expansion, et qui précisément pour cette raison relève de A.

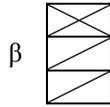
En indo-européen (par exemple latin, allemand), nous avons un schéma plus compliqué, consistant en trois termes. Si l'on admet que ce schéma est construit normalement, il doit nécessairement contenir un élément ( $\gamma$ ),



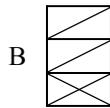
et même quand la théorie de Josselin de Jong est appliquée à ce système il demeure naturel de définir le neutre indo-européen de cette manière. Nous voulons dire que celui-ci peut comprendre non seulement des désignations d'êtres vivants, mais également des désignations de choses inertes, sans considération des facultés d'expansion ou de concentration qu'on leur attribue par ailleurs, mais souvent avec une certaine accentuation de l'attitude neutre ou indifférente face à cette opposition. Ce n'est pas pour

rien que cette forme s'appelle neutre, non-genre ou, comme Rasmus Rask l'a dénommé plus justement, genre ni-ni. Mais si le neutre est défini comme ( $\gamma$ ), il est vraisemblable que le masculin et le féminin doivent être définis comme ( $\beta$ ) et non comme ( $\alpha$ ) ; c'est en effet un fait d'expérience que les deux domaines ( $\beta$ ) et ( $\gamma$ ) sont solidaires <*solidarisk*> dans des conditions normales : si on a ( $\gamma$ ), on doit aussi avoir ( $\beta$ ).

On doit essayer de définir le féminin comme :



et le masculin comme :



Et cela paraît vraisemblable. Cependant, en indo-européen nous n'avons pas de distinction aussi nette entre les deux contenus de signification des formes qu'en algonquin. Ces définitions que notre théorie rend possibles sont si précises et si vagues à la fois qu'elles peuvent sans difficulté s'accorder avec les cas observés. On doit donc essayer de définir le féminin indo-européen comme  $\beta$ , le masculin comme B quant à la concentration.

Si cette définition est correcte, le masculin et le féminin sont des formes auxquelles tous les concepts substantivaux *peuvent* a priori s'ajuster, que ces concepts soient ou soient conçus comme surtout expansifs ou comme surtout concentrés. Mais il y a entre le féminin et le masculin la différence que le féminin insiste sur l'expansion, le masculin sur la concentration, insistance peu prononcée mais qui, d'après la théorie, doit être présente sous une forme vague. Et cela se vérifie. On devrait pouvoir à partir de là expliquer toute une série d'emplois typiques :

De nombreux termes qu'on qualifie d'abstracta sont féminins de toute antiquité, ainsi beaucoup de thèmes en *-a* (1<sup>re</sup> déclinaison latine), de thèmes en *i* et de thèmes consonantiques (3<sup>e</sup> déclinaison), de thèmes en *-ē* (5<sup>e</sup> déclinaison) ; mots qui désignent un état, une action, une propriété : « espoir », « victoire », « justice » (cf. allemand *-heit*, *-keit*, *-schaft*, *-ung*). L'abstrait est ici l'expansif, quelque chose d'analogue à ce que j'ai appelé plus haut le non-délimité, mais sous une forme dynamique : ces mots désignent des concepts qui contiennent en eux une puissance, un potentiel de déploiement, une force d'expansion. Dans la 5<sup>e</sup> déclinaison latine, *dies* n'est féminin que dans sa signification de « délai, terme » : *longa*, *brevis*

*dies*, donc pour ce qui a une plus grande extension que le jour particulier ou la date particulière fortement délimités. Cela se retrouve en français, bien que le système et les moyens soient autres (ce qui montre précisément la profondeur des racines de cet aspect de la signification du féminin) : *jour* (masc.) – *journée* (fém.), *an* (masc.) – *année* (fém.), où nous avons pour ainsi dire le jour et l'année respectivement repliés et dépliés.

Nous devons naturellement faire attention à ne pas exercer une trop grande pression sur les faits ; l'emploi d'une telle théorie est une arme à double tranchant, parce qu'une même chose peut *être considérée* de deux manières, selon le point de vue que l'on applique. Cela vaut par exemple pour les concepts « soleil » et « lune ». Et en face du lat. *manus*, fr. *la main*, gr. ἡ χεῖρ, russ. *ruká* (tous fém.) pour « main » nous trouvons d'une part le latin *pugnus*, le français *le poing* (masc.), d'autre part l'all. *die Faust*, le gr. ἡ πυγμή (fém.) pour « poing ». Le poing serré peut en effet soit être considéré d'après l'image visuelle comme replié, soit être considéré d'après ses actions comme expansif, se dépliant activement face au monde qui l'entoure.

La répartition des mots dans chacune de ces catégories est, d'un point de vue théorique, arbitraire ; cela dépend de la mentalité de la population qui utilise le langage. Les conditions sociologiques sont déterminantes pour l'emploi des formes grammaticales, mais elles ne sont pas déterminantes pour la *signification fondamentale* des formes grammaticales. Celle-ci, abstraite et potentielle, repose derrière tous les emplois, et sa force tient précisément à ce que grâce à son haut degré d'abstraction, elle peut être ajustée à des mentalités très différentes et à des emplois très différents. Le recours au sexe est également arbitraire d'un point de vue théorique, mais repose sur la structure <struktur> de la société, sur la répartition du travail transmise ou dominante entre homme et femme, et sur la compréhension des concepts « il » et « elle » qui en découle. Sur le genre grammatical dans la langue nama, où le masculin signifie en outre « haut ou (élançé) », le féminin en outre « bas (ou large) », Meinhof<sup>147</sup> dit : « Naturgemäss fielen dann in den meisten Fällen die männlichen Lebewesen in die Klasse des "Grossen" und die weiblichen in die des "Kleinen". » En réalité il s'agit d'une différence d'appréciation : le masculin est ici expansif, le féminin concentré, c'est-à-dire que la mentalité est exactement inverse de l'européenne, mais que les catégories sont les mêmes. En nama les hommes sont les actifs et par là les expansifs ; en Europe ce sont les femmes les parturiantes, les engendreuseuses, celles qui créent un environnement, une famille – par là les expansives.

<sup>147</sup> Karl Meinhof, *Lehrbuch der Nama-Sprache*, Berlin 1909, p. 47 sqq. N.D.É.D.

L'expansion peut trouver emploi dans différents domaines : vivants – inertes, personnes – animaux, rationnel – non rationnel, il – elle, et leurs combinaisons <*kombinationer*>.

La dimension postulée ici pour la catégorie du genre grammatical rappelle fortement la dimension du nombre grammatical mise en évidence au début : extension – point. Mais alors que celle-ci est *statique*, la distinction de genre grammatical est *dynamique*.

Dans *la structure* on ne trouve en temps normal que des formants qui indiquent à la fois le genre grammatical et le nombre grammatical. Ainsi en algonquin les deux genres grammaticaux sont distingués au moyen de formations différentes du pluriel, et on a en bantou des faits comparables. Cette observation, jointe à la communauté étroite de signification entre le genre grammatical et un type déterminé de nombre grammatical, nous conduit à considérer que *genre grammatical et nombre grammatical sont une seule et même catégorie* avec 3 dimensions, dont l'ordre hiérarchique est le suivant :

- 1) discret-compact
- 2) expansion-concentration
- 3) massif-ponctuel

La signification fondamentale de la catégorie est la *consistance*, l'état de cohésion, le degré de compacité.

## IX. [Neuvième conférence]

Sur la base des conférences précédentes, où différents aspects *particuliers* du *système* grammatical ont été mis en évidence, je vais aujourd'hui essayer, à partir d'un point de vue *d'ensemble*, de donner une idée des *changements* du système grammatical et des lignes principales suivant lesquelles ces changements se produisent.

Tant que l'on se borne à considérer des aspects particuliers du système grammatical, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici, on constate rapidement que l'on n'aboutit à aucune explication définitive des phénomènes observés. On observe que les catégories particulières de morphèmes sont toutes bâties d'après un principe commun, dans un type de construction déterminé que nous avons appelé le schéma. Le schéma peut avoir 1, 2 ou 3 dimensions, chacune de ces dimensions pouvant être orientée positivement, négativement ou de manière neutre et chacune de ces dimensions consistant en un nombre déterminé de termes : 2, 3, 4, 5 ou 6 termes, qui selon l'étendue de leur signification se comportent les uns envers les autres d'une manière entièrement définie, spécifiée comme intensive (>) et extensive (<), contraire et contradictoire. Et si on examine une catégorie particulière de morphèmes, par exemple la comparaison, que nous avons examinée de manière exhaustive, on peut déterminer avec une certaine